



La moisson dans l'Alberta. A droite, silos d'exploitation.



veaux habituels ses exportations céréalières vers l'Union soviétique pendant la durée de l'embargo et, peu de temps après la levée de cette mesure, en mai 1981, il signa un accord prévoyant la livraison à l'Union soviétique d'au moins 25 millions de tonnes

## Le marché des céréales

achètent maintenant, à elles deux, le quart de toutes les céréales qui se négocient chaque année sur le marché mondial.

En dépit de l'embargo partiel décrété, en 1980, par les États-Unis sur les ventes à l'Union soviétique, celle-ci a pu importer toutes les céréales

dont elle avait besoin, quoique à des coûts plus élevés. Ainsi, durant la campagne agricole 1980-1981 qui compta dix mois d'embargo, l'Union soviétique acheta 34 millions de tonnes de céréales, soit deux fois plus qu'en 1978-1979 (3). Le Canada pour sa part, maintint à peu près aux ni-

Chargement d'un navire céréalier.



## Les Prairies

Les Prairies, l'un des greniers de la planète, couvrent une bonne partie de la superficie des trois provinces que le géographe Louis-Edmond Hamelin a proposé de désigner du nom d'Alsama : le quart sud-ouest de l'Alberta, le tiers méridional de la Saskatchewan, le sud-ouest du Manitoba. La Saskatchewan est la plus grosse productrice de céréales, surtout à cause de la masse énorme de sa production de blé (14 millions de tonnes; Alberta : 4 Mt; Manitoba : 3 Mt). Pour l'orge, culture fourragère, c'est l'Alberta qui est la plus grosse productrice, avec 5 millions de tonnes (Saskatchewan : 3 Mt; Manitoba : 2 Mt). L'Alsama recèle les trois quarts des terres canadiennes qui sont cultivables dans de bonnes conditions et elles fournissent 95 p. 100 des récoltes de céréales. Les trois quarts de sa production vont à l'exportation.

de céréales pour une période de cinq ans.

Cependant, la Chine est sans doute le client qui intéresse le Canada au premier chef. Ce pays est en effet surtout acheteur de blé. Les relations entre le Canada et la Chine sont déjà

3. Les États-Unis ont livré à l'Union soviétique 8 millions de tonnes, minimum prévu par l'accord liant les deux pays. L'Argentine, qui ne participa pas à l'embargo, doubla ses ventes à l'Union soviétique (11 millions de tonnes).